

Conditions générales de vente

Ces conditions générales de vente (CGV) règlent le statut juridique des contrats conclus entre l'entreprise Pisset Technique SA, dont le siège est situé à 1748 Torny-le-Grand et ses clients. Des conditions de la part de l'acheteur qui vont à l'encontre de ces CGV sont expressément exclues. En passant sa commande, le client déclare avoir lu et accepté sans réserve ces CGV.

Offre

L'offre proposée par le vendeur l'est à titre indicatif. Le vendeur se réserve le droit de modifier ses prix, sa palette d'articles ainsi que d'entreprendre des modifications techniques. Les délais de production ou d'expédition indiqués dans les offres sont à titre indicatif.

Conclusion de contrat

En commandant à l'entreprise Pisset Technique SA, l'acheteur se soumet aux conditions du contrat et les accepte ; le client est considéré comme autonome et responsable de sa personnalisation ainsi que de ses choix d'articles. La conclusion du contrat tombe toujours sous la condition suspensive de la disponibilité de livraison de la part du vendeur ou du partenaire contractuel du vendeur. Toute responsabilité est exclue en cas de non-livraison due à un épuisement du stock, défaut de marchandise, produits indisponibles etc.

Prix

Tous les prix sont libellés en francs suisses (CHF) avec l'information de la TVA légale incluse ou non.

Livraison

Sauf sur indication, l'acheteur supporte la totalité des frais de livraison. Le vendeur met tout en œuvre pour livrer l'acheteur dans les meilleurs délais.

Réserve de propriété

Pisset Technique SA se réserve la propriété de la marchandise vendue et livrée jusqu'au paiement intégral de toutes créances qui y sont liées.

Paiement

Les factures sont payables dans les 30 jours suivants la date de facturation, net, sans déduction. Les déductions injustifiées seront mises ultérieurement à la charge du client. Pisset Technique réserve le droit, dans certains cas, de demander un paiement anticipé ou paiement à la réception de la marchandise.

Garantie

Pisset Technique SA garantie sur machine professionnelle 12 mois et sur machine privée 24 mois. Les conditions de garantie figurent sur la facture.

Réclamation

Les réclamations concernant des marchandises ou services livrés par nos soins ne sont valables que s'ils sont annoncés dans l'intervalle de 8 jours après la livraison ou l'intervention, au moyen d'un document écrit envoyé à notre bureau. Si le document écrit parvient par la poste, seul le timbre postal fait foi sur l'indication de la date de la réclamation.

Modifications des CGV

Le vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment ses conditions générales de ventes.

For juridique et droit applicable

Le lieu d'exécution et le for juridique en cas de conflits sont au siège social de la société Pisset Technique, 1748 Torny-le-Grand.